

Bulletin Municipal

« Le P'tit Montcheub' »



Souvenir de la super Lune au Poirond...

N°34 – Janvier 2024

(Imprimé par la Mairie de Montchevrier)

Mairie de Montchevrier

10 rue de la mairie

36140 MONTCHEVRIER

Tel : 02.54.06.35.15

Mail : commune.montchevrier@orange.fr

Site internet : www.montchevrier.fr

Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi et samedi de 8h à 12h.

Agence Postale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Un ordinateur en libre-service est à la disposition des habitants de la commune pour l'accès à Internet ou pour l'impression de documents

Le Mot du Maire

L'année 2023 a été riche en activités à Montchevrier avec un planning de travaux chargé, et même en imprévus avec en novembre le cambriolage du hangar communal qui a perturbé l'activité des employés communaux.

Pour la seconde année consécutive la population de la commune s'est stabilisée et augmente même d'une unité dans un contexte de poursuite de la baisse pour de nombreuses communes. En 2023 nous avons enregistré 9 décès pour 3 reconnaissances anticipées dont 1 naissance à venir en 2024. Nous avons donc malheureusement un solde naturel de nouveau négatif mais il est compensé par un solde migratoire positif, signe de l'attractivité de notre territoire, et finalement d'un certain rajeunissement de notre population. Pour preuve, nous avons 48 enfants résidant dans la commune qui sont scolarisés en primaire ou au collège.

Des chantiers importants ont été menés à bien. La chaudière à bois déchiqueté est entrée en fonctionnement. Les parkings de la salle des fêtes et de la mairie ont été rénovés pour assurer une meilleure sécurité et des accès aux personnes à mobilité réduite. Notre clocher a été consolidé et devrait voir sa vie prolongée de quelques décennies. S'ajoutent des travaux de voirie et l'achat d'une nouvelle épareuse. Toutes ces actions ont été financées sur le budget communal avec le soutien de l'état, du Conseil départemental, de la région et de l'ADEME. Et il ne faut pas oublier l'arrivée de la fibre dans la commune qui en dépit de quelques dysfonctionnements va apporter de meilleures possibilités de communication pour les habitants.

L'année 2024 devrait être un peu moins chargée en dépenses d'investissement. La rénovation des toilettes publiques du bourg est prévue et des travaux d'aménagement des alentours de la salle des fêtes ainsi que dans les villages. Nous espérons également que notre restaurant Le Montcabrien, fermé depuis le mois de juillet pourra rouvrir dans le courant de l'année.

Les activités des associations ont comme chaque année été riches dans le domaine culturel et festif. Nous ne saurions que trop remercier les bénévoles qui s'investissent pour ces animations dans un contexte parfois difficile. De nombreux projets sont d'ores et déjà annoncés pour 2024. La municipalité sera présente pour les soutenir autant que possible.

Au nom de toute l'équipe municipale, élus et salariés, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte surtout à chacun de vous la santé et la réalisation de vos projets de vie.

Bonne année 2024 à toutes et à tous.

Le Maire, Maurice DESRIERS

Plusieurs chantiers importants ont été menés à bien en 2023. Les employés communaux ont été largement mobilisés pour suivre ces travaux en continu en plus de leurs tâches d'entretien habituelles. Ils ont par ailleurs contribué aux travaux de réhabilitation du logement du restaurant. Ils ont été malheureusement affectés par le cambriolage du hangar communal qui a eu lieu le 30 novembre. Tout le petit matériel nécessaire à l'activité quotidienne a été emporté ce jour-là. Outre le traumatisme engendré par ce vol, l'impact sur le budget communal va être important malgré la prise en charge d'une partie du coût par les assurances.

Un bilan d'activité 2023 chargé

En plus des chantiers qui vont être évoqués plus loin, l'événement marquant de l'année a sans doute été l'arrivée de la fibre sur la commune. Pour l'essentiel l'opération s'est déroulée normalement. En revanche elle a nécessité un suivi important de la mairie pour traiter de nombreux cas particuliers. Le suivi se poursuit avec l'aide du Conseil départemental. Nous espérons malgré tout que la fibre va régler les difficultés d'accès au réseau Internet qui pouvaient exister sur la commune.

Débuté en fin d'année 2022, **le chantier de la chaudière à bois déchiqueté** ne s'est achevé qu'en mai 2023. L'inauguration a eu lieu le 11 septembre. Désormais l'installation est en service et chauffe la salle des fêtes, le bâtiment de la mairie et la nouvelle salle des associations. Un bilan des économies de chauffage sera fait en fin de saison. Le coût total du chantier s'élève à 204 849 euros hors taxes subventionnés à 64 % par l'État, la région et l'ADEME.

En cohérence avec le choix d'une énergie renouvelable et locale pour le chauffage des bâtiments communaux, un **inventaire du bocage** confié à Indre Nature a débuté le 8 septembre et est en passe de se terminer. Une restitution des résultats sera faite sans doute à la fin du premier trimestre dans une réunion publique. Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre du pacte en faveur de la haie lancé par le ministère de l'agriculture vise à informer largement sur le rôle du bocage pour le climat et l'environnement et à proposer des solutions pour une gestion efficace dans l'intérêt de tous.

Après les travaux dans la **cour de la mairie et sur le parking de la salle des fêtes**, il était nécessaire pour des raisons de sécurité de les rénover. Ces travaux ont été confiés à la société Eurovia pour un montant total de 107 753 euros hors taxes financés à 40 % par une subvention de l'Etat. Ces travaux ont permis une mise aux normes des stationnements pour personnes à mobilité réduite sur les deux sites.

Un **remplacement total du mobilier de la salle des fêtes** a été fait. Plusieurs tables et chaises qui dataient de l'origine de la salle des fêtes étaient devenues inutilisables. Celles encore en état ont été réutilisées pour équiper l'espace culturel et associatif et servent de réserve éventuelle pour des événements.

L'autre chantier important de 2023 a été **la rénovation du clocher de l'église**. L'urgence de ces travaux est apparue rapidement au fur et à mesure que le chantier avançait. Sous la maîtrise d'œuvre de Monsieur Cioffi, architecte du patrimoine, ils ont été réalisés par l'entreprise Blanchon de Limoges dont il faut saluer la grande qualité du travail. Cela a été l'occasion de découvrir dans notre église des énigmes architecturales et de nous interroger sur son histoire. Le coût total de l'opération a été de 156 745 euros financés à hauteur de 59 % par l'Etat et le Conseil départemental.

Les travaux de voirie se sont poursuivis sur le second tronçon de la voie communale 10 pour un montant de 45 414 euros TTC y compris curage des fossés.

Au bilan de l'année 2023 il faut malheureusement inscrire **la fermeture du restaurant Le Montcabrien** depuis le 31 juillet. Une recherche d'un nouveau gérant a été lancée rapidement. Un porteur de projet est en cours de constitution d'un dossier pour la reprise que nous espérons la plus rapide possible. Dans cette attente, la commune a fait procéder à une rénovation du logement au-dessus du restaurant, en partie réalisée par les employés communaux, pour un montant de 13 892 euros.

Rappelons également les **activités des associations** en fin d'année qui, outre les ateliers hebdomadaires ou mensuels, ont organisé les traditionnels rendez-vous festifs : une choucroute avec les Donneurs de sang et la tête de veau avec Familles Rurales. Les activités programmées pour 2024 figurent en annexe de ce bulletin et sont présentées sur le site Internet de la commune.

Les projets pour 2024

Après une année 2023 chargée pour le budget communal le projet le plus important va concerner la **réfection des toilettes publiques** du bourg qui sont devenues insalubres voire dangereuses.

Des devis vont être demandés et des subventions seront sollicitées. Il est également prévu **d'aménager les alentours de la salle des fêtes** afin de les rendre plus conviviaux avec aussi des plantations. Des aménagements pourront également être envisagés dans les villages. Les propositions des habitants seront les bienvenues.

Des demandes de subventions ont d'ores et déjà été demandées dans le cadre du Fonds d'action rurale (FAR) pour **la poursuite des travaux de voirie** sur la voie communale 10 ainsi que pour **le remplacement de la faucheuse d'accotements**. Les devis pour ces deux dépenses s'élèvent respectivement à 59 602 et 15 700 euros hors taxes.

Des études seront lancées pour l'isolation des logements communaux pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation des locations.

L'actualité du Conseil municipal

Lors de sa réunion du 7 décembre, le Conseil municipal a décidé de **revaloriser les tarifs communaux de 5 %** à l'exception des coûts des tirages et impressions qui sont maintenus au niveau de 2023. On rappelle que les tarifs communaux n'avaient pas été revalorisés en 2023. Les nouveaux tarifs détaillés peuvent être consultés sur le site Internet de la commune.

Le Conseil a décidé à l'unanimité d'attribuer une **prime de pouvoir d'achat aux employés communaux** comme c'est le cas dans la fonction publique d'État et ce au taux maximum prévu par la réglementation.

Le Conseil aura à se prononcer sur la **définition de zones d'accélération des énergies renouvelables** sur la commune. La réglementation demande qu'une consultation de la population soit organisée sur ce sujet. Celle-ci a été faite par un courrier à tous les habitants. Merci aux 47 personnes qui ont répondu à cette consultation. Elle va permettre au Conseil de délibérer en s'appuyant sur ces avis en ce début d'année.

La distribution des colis de Noël aux aînés a été faite le samedi 16 décembre par les conseillers municipaux et des membres de Familles Rurales. 98 personnes ont reçu leur colis dont 4 en maison de retraite. A l'occasion de la distribution certaines personnes ont suggéré que ces colis puissent être remplacés par un repas convivial. Le Conseil est ouvert à cette proposition et souhaite savoir combien de personnes concernées seraient intéressées. Merci à elles de se signaler à la mairie.

Lors de la dernière réunion de la **Communauté de communes** le 7 décembre il a été décidé une **hausse des tarifs de la collecte des déchets 6,5 %**. Il est rappelé que le tri à la source des déchets devient obligatoire à partir du 1er janvier 2024, notamment des déchets compostables. La Communauté de communes peut mettre à disposition des habitants qui le souhaitent des composteurs individuels.

La cérémonie des vœux a eu lieu le dimanche 14 janvier en présence de Virginie Elion et Christian Robert, Conseillers départementaux, d'Alix Fruchon, collaboratrice parlementaire de Nicolas Forissier, député de la 2^{ème} circonscription de l'Indre, des maires des communes voisines et des représentants de la gendarmerie et des pompiers et a réuni 130 Montcabriennes et Montcabriens.



A cette occasion, des cadeaux ont été distribués selon la tradition à 42 enfants de la naissance à l'entrée au collège dont les parents résident sur la commune. Sur ce total 34 enfants sont scolarisés dont 27 aux écoles primaire ou maternelle d'Aigurande. Pour les enfants qui n'ont pas pu se déplacer pour recevoir leurs cadeaux, le Père Noël les tient toujours à leur disposition au pied du sapin à la mairie où ils peuvent venir les récupérer.

Lauréat des maisons fleuries

Jacqueline et Guy LAUXIRE
Sylviane et Jean-Marc HEMERY
Juliette DUBOSC
Mallaury TRIGAUD (prix spécial moins de 30 ans)

DÉMOGRAPHIE 2023

2 naissances :

Liam DE BACKER (Châteauroux)
Jeanne COLLAS TRIGAUD (Châteauroux)



3 reconnaissances anticipées :

Marie-Dominique DE BACKER
Mallaury TRIGAUD et Jérémy COLLAS
Justine ROUSSELET et Jordan POIRIER (naissance 2024)

3 mariages :

Nicolas CHAMBRIER et Caroline DUCHEF



Didier CHALARD et Clothilde ODELAIN
Franck CHATEAU et Virginie PREVOTEAUX

9 décès :

Dont 5 décès de personnes domiciliées à Montchevrier

Georges ALLELY (*Maire Adjoint de 1995 à 2001 et conseiller municipal de 1989 à 2008*)

Suzanne MOREAU
Nicole DINDAULT
Denise DUCOUDRAY
Camille BEAUBIER
Ginette CHAMBRIER
Jeannine VIVIANI
Marcelle MARCHAND



Josette PERICAT (*Maire Adjoint de 2008 à 2015 et conseillère municipale de à 2008 à 2020*)

Calendrier des Manifestations à Montchevrier en 2024 :

Dimanche 14 janvier 2024	Vœux de la Municipalité
Samedi 20 janvier 2024	Messe de St Hubert à 9H à l'Eglise (Rallye du lys)
Samedi 17 février 2024	Soirée Karaoké (Comité Loisirs et Culture)
Samedi 24 février 2024	Soirée Théâtre avec la Troupe « Les Troubadours de Chavin » (Familles Rurales)
Samedi 16 mars 2024	Assemblée Générale (Familles Rurales)
Dimanche 24 mars 2024	Concert Univers Brassens (Familles Rurales)
Dimanche 02 juin 2024	Bal Country (Montchevrier Country)
Dimanche 09 juin 2024	Elections Européennes
Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024	Spectacle de fin d'année (Compagnie Vive Voie)
Samedi 06 et Dimanche 07 juillet 2024	Fête de St Martial (Association Saint-Martial)
Dimanche 06 octobre 2024	Tête de veau (Familles Rurales)
Dimanche 10 novembre 2024	Marche (Club de Marche)
Dimanche 01 décembre 2024	Choucroute (Donneurs de Sang)
Dimanche 31 décembre 2024	Réveillon de St Sylvestre (projet...)

FAMILLES RURALES :

- Rencontres du club « Joie de Vivre », le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à 14 H30 (Espace Culturel)
- Jeu de Tarot, le premier mardi de chaque mois à 18 H. (Espace Culturel)
- Activités de groupes, passe-temps loisirs, informations santé, cuisine, ...
- Danse en ligne, 2 fois par mois, vendredi ou samedi après-midi (selon disponibilité de la salle des fêtes)
- Un atelier « Tablette » sera organisé à l'Espace Culturel de 14H à 16H, les mardis 16, 23, et 30 janvier et 06 février 2024 (inscriptions au 06 85 46 18 67)
- Stage de couture de 6ans à tout âge. Recycler ses vêtements du 26 au 29 février de 14h à 16h à l'espace culturel. Inscription ou réservation au 06.85.46.18.67

MONTCHEVRIER COUNTRY :

Les lundis et mercredis à 19H (Salle des Fêtes)

COMPAGNIE VIVE VOIE :

Les mardis soir Etirements et mobilité 18H15 à 19H15 et danses latines de 19H15 à 20H15 (salle des fêtes)
mercredi après-midi Hip Hop 6-10 ans de 16H à 17H et 11-18 ans de 17H à 18H (Salle des Fêtes)

Informations



« Le Pays de La Châtre en Berry ; un territoire pionnier en termes d'expérimentation et d'innovation de nouvelles solutions de mobilités dans les territoires ruraux »

Avec l'idée d'offrir aux personnes à mobilité réduite, aux seniors, aux jeunes ou moins jeunes en insertion professionnelle ou à faibles revenus la possibilité de devenir autonomes et vertueux dans leurs déplacements, le Pays de La Châtre en Berry met en place de nouvelles solutions de mobilités durables.

L'année 2023 est marquée par le succès de l'expérimentation des services de transport solidaire et de location de vélos à assistance électrique (VAE) KAVELO.

Le service de transport solidaire comptabilise plus de 150 bénéficiaires pour un total de presque 800 trajets en seulement 1 an et demi. Ce service représente une solution de mobilité pour les personnes sans moyen de déplacement et une source de lien social, et d'entraide entre les chauffeurs bénévoles et les habitants.

Le service KAVELO a permis à plus de 200 usagers de parcourir plus de 10 000km sur les routes tortueuses du Boischaud Sud. Ces VAE sont mis à disposition sur les communes de Crozon-sur-Vauvre, Nohant-Vic et Neuvy Saint-Sépulcre pour une durée de location allant de la demi-journée au mois et ainsi satisfaire un besoin d'utilisation touristique comme quotidien.

En 2024, 20 VAE vont être mis à la location sur 4 nouveaux points-relais. Des ateliers vont être menés avec les communes et les écoles afin de travailler sur les trajets scolaires et une étude covoiturage va permettre de définir stratégiquement le développement de futures aires, notamment dans le cadre des trajets domicile-travail.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Pays de La Châtre : pays-lachatre-berry.com

Rappel concernant le tri :

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

↓

Huile de friture (ou en petite quantité)

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

↓

Excréments d'animaux domestiques, litières souillées

Poussières d'aspirateur, balayures, mégots

Produits chimiques

Gravats, plâtres, cigarettes

Charbon de barbecue, couches-culottes, déchets médicaux

Papiers imprimés en couleurs : (prospectus, publicités)

DÉCHETS DE JARDIN

↓

Déchets de jardin traités chimiquement

Déchets végétaux trop grossiers (Ø > à 2-3 cm)

Terre, gravier, sable, cailloux



UADRIA ENVIRONNEMENT

CE QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

↓

Épluchures de fruits et/ou de légumes

Restes de fruits pourris ou cuits

Marc de café et filtres, sachets de thé

Restes de repas (légumes, pâtes, riz...)

Coquilles d'œufs concassées

Déchets carnés

Os et arêtes

Produits laitiers

Coquilles d'huîtres

Noyaux, coques de noix et de noisettes

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

↓

Fleurs fanées

Sciure et copeaux de bois non traités

Essie-tout, serviettes, mouchoirs en papier

Papier journal

DÉCHETS DE JARDIN

↓

Tontes de pelouse (en petites quantités)

Tailles de haies (en petites quantités)

Branchages (de petite taille ou broyés)

Feuilles mortes (en petites quantités ou broyées)

Mauvaises herbes

Fanes de légumes

Paille, foin, écorces d'arbre (broyés)

Plantes malades

Coupes de thuya, de résineux et feuilles vernissées



UADRIA ENVIRONNEMENT

Autres informations :

AIGURANDE

VENDREDI 22 MARS

Espace Mairie 9H- 12H



9H-12H Le Café Bleu/ Espace santé prévention

Animés par des professionnels de santé du territoire, le parcours santé prévention permet une approche coordonnée et s'adresse à toute personne désireuse de (re) prendre en main sa santé. Un accompagnement personnalisé, vers les soins le cas échéant : prise de RDV, recherche de professionnels de santé, tests et dépistages, est possible sur un espace confidentiel.

9H15 Marche bleue

Circuit balisé 7km "La source de la Bouzanne" (facile)
Gratuit / départ cour de la Mairie
Accompagné de Lucie Cire, éducatrice en sport-santé à l'ADESLI 36
Pré-inscription UFOLEP 02 54 06 32 71 et sur place dès 9H.

10h30 Tout sur le Colo' !

Salle des pompiers (derrière la Mairie)
Rencontre santé animée par le Docteur Christiann, oncologue CH Châteauroux et Magali Gobin, chargée de prévention CRCDC Antenne 36.
Vous saurez tout! Dépistage, traitement, accompagnement et offre médicale de proximité.

9h-12h
Colovisio
11h45
Verre de l'amitié en présence des partenaires

Colovisio

www.clusterterritoires.msa.fr
06 23 23 28 61

IntraMuros

#colotourdelindre2024

AMÉLIORATION DE L'HABITAT OPAH DU PAYS DE LA CHÂTRE-EN-BERRY

Aides en faveur des propriétaires occupants et bailleurs

- Rénovation énergétique
- Habitat indigne
- Adaptation à l'autonomie

PERMANENCES A
La Maison des services à Aigurande

Les deuxièmes vendredis de 10h à 12h






